

TOUT POUR NOS JEUNES !

Madame,
Monsieur,
Chers parents d'élèves,



Vous connaissez mon engagement en faveur de notre jeunesse et les nombreuses démarches que j'initie ou sollicite pour son confort, sa sécurité et son épanouissement.

Outre les créations et les améliorations apportées dans les établissements du canton, et pour lesquelles je remercie le soutien fidèle du Conseil départemental et de son Président, Charles-Ange Ginesy, j'ai souhaité mettre en exergue quelques actions récemment menées pour transmettre toujours plus à nos jeunes les valeurs qui nous animent.

À ce titre, je tiens à saluer le travail remarquable d'une maman qui se bat pour la paix malgré le deuil tragique qui a meurtri sa vie. Latifa Ibn Ziaten, mère de Imad, militaire assassiné en 2012 par Mohammed Merah, nous a fait l'honneur de sa visite à Grasse devant des centaines d'élèves et de parents d'élèves du collège Carnot.

Bonne lecture à tous.



Fidèlement,
Jerôme Viaud



Comme il le fait chaque année, Jérôme Viaud a accompagné une délégation de collégiens grassois lors du "Voyage de la Mémoire" organisé par le Conseil départemental sur les sites d'Auschwitz et Birkenau en Pologne.

Le 5 février dernier, les élèves de 3^{ème} du collège Saint-Hilaire se sont joints à leurs camarades de 6 autres collèges des Alpes-Maritimes pour une visite de ces camps d'extermination afin qu'ils n'oublient jamais les horreurs perpétrées par les nazis au cours de la 2^{ème} guerre mondiale.

Sous la conduite de Charles-Ange Ginesy, Président du Département, en présence de nombreux Conseillers départementaux, les collégiens se sont recueillis pour un hommage aux victimes de ces atrocités et un message de solidarité et de tolérance en réponse au racisme, à l'antisémitisme et à toutes les formes de discriminations.

Lors de la cérémonie solennelle, Jean-Charles Cohen (chanteur) et Laurent Aubert (violoniste) ont interprété une musique traditionnelle et créé un moment de vive émotion.

Rappelons que depuis leur création en 2003, ces voyages ont permis à quelque 16.000 collégiens de participer à ce travail fondamental de mémoire.



citoyenneté. Ils sont ainsi associés à la vie du département. Ils y découvriront son fonctionnement, ses activités et j'en suis sûr, auront à cœur d'y jouer un rôle déterminant. Je félicite avec fierté mes deux poulains, Manon Bonnard et Matéo Chavanier, qui représentent le canton de Grasse 1 et porteront haut les couleurs de Grasse”.

PROJETS ET ACTIONS

Par cette initiative, le Département donne aux jeunes des Alpes-Maritimes les moyens de mettre en œuvre des actions qui leur sont chères.

Une démarche qui a également pour objectifs de :

- favoriser l'éveil civique en intéressant les jeunes générations à la vie publique ;
- d'aider les jeunes à prendre conscience des responsabilités locales en les associant activement à la vie du Département ;
- de proposer et de réaliser des projets qui leur tiennent à cœur et qui répondent à leurs attentes ;
- d'émettre des avis consultatifs, après saisine de l'Assemblée départementale, sur des sujets en lien avec leurs domaines de compétence et qui les concernent directement.

Manon et Matéo, sur les pas de leurs aînés

En association avec la Direction académique des services de l'Éducation nationale, le Département des Alpes-Maritimes a décidé de créer un Conseil départemental des jeunes (CDJ). Lieu d'expression, de réflexion et d'action pour les collégiens mais également l'occasion d'un précieux apprentissage de la démocratie et de la citoyenneté. Ainsi, 54 jeunes représentant les 27 cantons du départe-

ment se sont retrouvés, le 31 janvier dernier, dans l'hémicycle pour l'installation officielle de leur Conseil des Jeunes. "C'est un moment solennel, présidé par Charles-Ange Ginesy, que je suis fier de partager avec Michèle Olivier, mon binôme sur le canton de Grasse 1, et avec l'ensemble de mes pairs, a exprimé Jérôme Viaud. Tous ces jeunes vont faire l'apprentissage de la démocratie et de la



Jérôme Viaud entouré de Manon Bonnard et Matéo Chavanier, les deux jeunes élus du canton de Grasse 1 au sein de l'Assemblée départementale.

MISE AU POINT

Bien que le sujet ci-après ne concerne pas directement les collèges, nous reproduisons, à destination des parents d'élèves qui ont également des enfants scolarisés en primaire, la prise de position de Jérôme Viaud sur la fermeture de classes dans le département.

"Alors que le Conseil Départemental de l'Éducation nationale s'est réuni pour acter la

carte scolaire de la rentrée de septembre 2019, je souhaite dénoncer fermement la logique numérique qui dicte aujourd'hui la politique du gouvernement et du ministère de l'Éducation nationale. L'annonce de nombreuses fermetures de classes dans le département est aujourd'hui la conséquence directe de l'application systématique par les

services de l'Éducation nationale d'un principe actant qu'en dessous de 25 enfants par classe et par école, des fermetures doivent être décidées.

Alors que les Français ont très clairement signifié à nos dirigeants leur attachement au service public au travers du mouvement des "gilets jaunes", le gouvernement fait preuve une nouvelle fois

d'aveuglement et nous démontre combien il est coupé de la réalité du terrain.

Ces annonces de fermetures ne prennent pas en compte la spécificité de nos territoires et menacent directement le bon apprentissage de nos enfants comme les conditions de travail des enseignants et des personnels. J'ai défendu la situation des territoires ruraux

Fermetures de classes : Jérôme Viaud : "Le gouvernement doit ab..."



Depuis 7 ans, Latifa Ibn Ziaten, la mère d'Imad, premier militaire assassiné à Toulouse le 11 mars 2012 par le terroriste Mohammed Merah, multiplie les kilomètres et les conférences partout en France. En novembre dernier, elle était reçue au collège Carnot pour informer parents et élèves sur les dangers de l'intégrisme, sur les pratiques et les mécanismes d'endoctrinement.



Transmission de pensée

Là où beaucoup se seraient effondrés, auraient sombré dans la peine, la violence, voire la vengeance, Latifa reste digne. De sa tristesse, elle a fait une force. Elle revient pour nous sur le drame qui a bouleversé sa vie de maman mais aussi ouvert un nouveau chemin qui la mène à la rencontre de nos jeunes.

A la disparition de votre fils, vous avez créé l'association "Imad. Pour la Jeunesse et la Paix". Pourquoi ?

Je dois d'abord vous expliquer que j'ai ressenti le besoin de me rendre sur les lieux du crime.

J'y ai trouvé les traces de son sang au sol. Je les ai nettoyées. Dans cet instant de tristesse et d'horreur, j'ai eu le sentiment que mon fils s'adressait à moi, qu'il me demandait d'agir pour que ce drame ne finisse pas dans l'oubli et que sa mort puisse servir à sauver des vies. Je lui en ai fait la promesse.

Vous avez également mené votre propre enquête...

Oui, j'ai voulu comprendre ce qui avait motivé un tel acte en me rendant dans le quartier où habitait Merah. J'y ai rencontré des jeunes.

D'abord méfiants, ils se sont ouverts lorsqu'ils ont su qui j'étais. L'un d'entre eux m'a dit «*Je n'ai aucun avenir, je suis déjà mort...*».

J'ai compris la détresse de ces jeunes et combien ils sont des proies faciles pour les «recruteurs de l'intégrisme». Car ces derniers ne manquent pas d'astuces, de manœuvres, de mensonges - y compris via internet - pour obtenir la confiance de ces jeunes qu'ils enverront se faire tuer sans rien risquer eux-mêmes. Car ils sont parfaitement organisés et au fait

des lois. Ils n'apparaissent jamais et ne laissent aucune trace.

Voilà pourquoi j'ai souhaité, à travers cette association, mettre en garde notre jeunesse.

“La religion est une affaire personnelle. Elle ne regarde que soi-même et ne doit en aucun cas servir de prétexte à la manigance, au prosélytisme, au sectarisme.”

Latifa Ibn Ziaten

Depuis sept ans, je sillonne la France pour dispenser un message de paix et de tolérance mais aussi pour dénoncer les dangers des manipulations qui peuvent les mener à la barbarie.

Quel conseil leur donnez-vous ?

Un seul mot me vient à l'esprit : debout !

C'est celui que m'a transmis mon fils Imad, ce jour de mars 2012 où il a refusé de courber l'échine face à son bourreau qui le sommait de s'agenouiller pour le tuer.

Il ne faut jamais désespérer.

Quelles que soient les difficultés, il faut mener sa vie debout et avec droiture.

Voilà la pensée que je souhaite leur transmettre.

C'est donc bien sûr, entre autres, le message que je suis venue porter aux élèves du collège Carnot et à leurs parents.

Il n'y a pas de fatalité.

Nous devons lutter ensemble contre l'intégrisme en alertant nos jeunes, en les informant sur les méthodes et les manipulations de ceux qui, au nom d'un dieu qu'ils prétendent servir, prônent l'intolérance et la haine. Ainsi, la mort de mon fils ne sera pas inutile. Elle doit permettre d'éloigner nos jeunes de ces pièges.

classes

Abandonner sa politique de la calculette”

pour lesquels la fermeture de classes entrainerait pour certaines écoles leur propre fermeture.

J'assure de mon engagement et de ma détermination les enseignants, les équipes pédagogiques et les familles concernées.

Je suis l'évolution de cette situation avec la plus grande attention et la plus grande vigilance. Je reste en relation

constante avec le Directeur Académique des services de l'Éducation nationale afin de trouver une issue favorable qui soit propice à l'épanouissement et au bien-être des écoliers grassois.

J'invite le Gouvernement à abandonner sa politique de la calculette pour privilégier une politique publique basée sur l'humain.

Jérôme VIAUD

Discours du vendredi 9 février dernier Conseil départemental des A.-M.

TRAVAUX ET AMÉLIORATIONS DANS LES COLLEGES

Carnot

- Entretien des toitures 3 116 €
- Accès vestiaire-cuisine 1 995 €
- Etudes de sol nouveau bâtiment 7 387 €
- Réfection de l'îlot séparateur 2 607 €
- Porte coupe feu cuisine 683 €
- Circulateur double chaudière 2 450 €
- Régulateur chauffage 1 986 €
- Sécurité :**
- Réparation caméra (Bât B) 482 €
- Réseau vidéo protection 329 €
- En cours :**
- Contrôle technique 2 664 €
- Sécurité protection de la santé 905 €
- Entrée local vestiaires 1 385 €

Saint Hilaire

- Porte coupe feu 747 €
- Remplacement lave vaisselle 4 008 €
- Remise en état préau 5 144 €
- Elagage de 5 platanes 1 191 €
- Sécurité :**
- Haut parleur et gâche câblée 2 160 €
- En cours :**
- Peinture salle de classe n°2 353 €

Paul Arène

- Entretien espaces verts 7 522 €
- Eclairage des circulations 964 €
- Réfection système d'affichage 7 055 €
- Luminaires LED 5 183 €
- Alimentation 6 volets roulants 1 913 €
- Sécurité :**
- Remplacement serveur vidéo 1 170 €

Wiesenthal

- Etanchéités toitures terrasses, logement infirmière et vestiaires gymnase 71 628 €
- Divers travaux d'étanchéité 768 €
- Contrôle technique 495 €
- Peinture logement CPE 1 020 €
- Peinture logement gestionnaire 537 €
- Réfection revêtements muraux 10 727 €
- Toiture bâtiment demi pension 1 440 €
- Désembouage réseau chauffage 528 €
- Sécurité :**
- Onduleur vidéo protection 822 €
- Dépannage système alerte attentat et confinement 1 158 €
- En cours :**
- Pompe vide sanitaires 1 657 €
- Convertisseur sur pompe 1 001 €
- Dépannage divers électricité 1 767 €
- Remplacement radiateurs 1 412 €

Les Jasmins

- Réparation portail coulissant 3 142 €
- Mise en conformité ascenseurs 1 500 €
- Pompe chaufferie 1 803 €
- Remplacement vitres 5 940 €
- Remplacement faux plafonds 15 147 €
- Peintures extérieures 37 038 €
- Diverses peintures 20 460 €
- Nouveau faux-plafond 15 147 €
- Réfection revêtements muraux 22 321 €
- Elagage cyprès et cèdre 1 508 €
- Peintures halls A,B,C,D 20 461 €
- Changement stores 13 844 €
- Rénovation plateau sportif 53 996 €

Chose promise...

Après la démolition et la reconstruction, durant l'été dernier, des sanitaires vétustes de la cour de récréation du collège Carnot, ceux concernant le bâtiment "Vie scolaire" et "Infirmier" s'effectueront durant l'été 2019. Ils s'élèveront à :

- Maçonnerie 165 300 €
- Plomberie et sanitaires 28 147 €
- Electricité 5 989 €

La mission de sécurité protection de la santé (niveau 3) sera assurée par Qualiconsult, celle pour l'étude des sols par Apave et le diagnostic de radioradiation sera effectué par Auditazur.



- Dépannage disjoncteur 1 153 €
- Etanchéité bâtiment et gymnase 2 585 €
- Réfection suite dégât des eaux 2 377 €
- Sécurité :**
- Remplacement brassage vidéo 1 258 €
- Déplacement visiophone 1 098 €
- Clôture et occultations 41 986 €
- Réparation alarme anti intrusion 1 140 €
- Sécurisation, suite dégradation 763 €
- Création portail et portillon 55 592 €
- Remplacement onduleur 1 188 €



Au service des jeunes du canton de Grasse 1
Vous avez la parole !

Nom Prénom

Adresse

Merci de préciser le(s) établissement(s) scolaire(s) fréquenté(s) par votre(vos) enfant(s) :

Vos suggestions, critiques, attentes :

Coupon-réponse à compléter et retourner à :

Permanence Jérôme Viaud - 24 Place aux Aires - 06130 Grasse